

L'ÉCHO DILON

VOLUME 5 NUMÉRO 3

AUTOMNE 2015



Prochaine
parution
Décembre

*Une programmation bien
remplie pour l'automne*

Souper Chasse et pêche

Messe Country

Rallye de la peur et Les Poffin en
soirée

Présentation de la pièce de théâtre
le Shack à Hector

*Profitez des belles
couleurs automnales*

L'ÉCHOdilon est notre bulletin trimestriel d'informations municipales, communautaires, sportives et récréatives distribué gratuitement à tous les résidents de Saint-Odilon.

Le contenu des textes est la responsabilité de chaque auteur ou organisme.

Rédaction et mise en page:
Mélicca Chrétien

Collaboratrices:
Denise Roy
Marjolaine Deblois
Dominique Giguère

Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne
111, rue Hôtel de ville
Saint-Odilon
Tél: 418-464-4801
Fax: 418-464-4800
www.saint-odilon.qc.ca

L'ECHO municipal

TRAVAUX ROUTIERS

Tel que prévu les travaux d'asphalte dans le rang 1 Est ont été faits cet été. En plus, nous avons procédé à la réfection de la rue de l'Hôtel-de-Ville (entre l'école et l'église), d'une partie de la rue des Érables et de la rue du Centenaire (OTJ) et un tronçon d'accotement sur la rue Langevin. Tous des travaux ont été complétés à la fin d'août.



Hôtel-de-Ville

Tel que mentionné dans l'Echodilon du mois de mars dernier, la Municipalité a bénéficié d'une aide financière dans le cadre du programme l'Initiative d'investissement local (IIL) du gouvernement du Canada. Des travaux de réfections ont donc été entamés au niveau du revêtement extérieur de l'édifice municipal en plus de l'ajout de l'air climatisé au niveau de la salle communautaire. À ce jour, il manque seulement le changement de certains thermos abîmés. Comme vous le savez, lorsque nous faisons une demande d'aide financière dans un programme gouvernemental, l'argent accordé doit être dépensé selon les travaux soumis et en lien avec la nature du programme. Une reddition de compte doit être également faite à la fin des travaux.

Voici le avant/après :



Camion-citerne

Nous devrions recevoir à la fin septembre début octobre, notre nouveau camion-citerne. Nous devons procéder au changement de celui actuellement détenu pour répondre aux nouvelles normes du gouvernement en sécurité incendie. Une porte ouverte sera organisée cet automne, surveillez le panneau électronique.

Terrains rue commerciale

Deux nouveaux terrains sont en cours de préparation pour accueillir des projets industriels. Le projet de l'ADESO concernant le condo industriel est toujours en cours. Si vous êtes intéressé à l'acquisition d'un terrain, à la location d'un futur local du condo industriel ou pour toutes autres questions, communiquer avec Mélissa de l'ADESO au 418-464-4801.

Pluies du 27 juillet 2015

Notre municipalité a reçu une quantité record de pluie le 27 juillet dernier. En fait, tel que démontré la photo ci-après, cette pluie était concentrée sur notre territoire seulement. Selon le Ministère de la Sécurité publique, nous avons reçu en tout pour cette journée **entre 130 et 170 mm d'eau**. Simplement pour vous faire un comparatif, lors du 28 août 2011 à St-Frédéric et Tring-Jonction (Irène), il avait tombé entre 60 et 80 mm d'eau.



Dès la fin de la pluie, nous avons entrepris les réparations de nos chemins pour rendre ceux-ci sécuritaires et nous avons communiqué avec le Ministère de la Sécurité publique. Une représentante de ce Ministère est venue nous rencontrer le soir même et a fait une rapide tournée avec nous. De plus, des informations nous ont été données pour expliquer les démarches à mettre en place. Malgré la période de vacances estivales, nos employés étaient de retour au travail le mardi 28 juillet pour être en mesure de soutenir les citoyens sinistrés en plus de faire les suivis en fin de journée. Une liste a donc pu être fournie au Ministère dans les meilleurs délais pour décompter les propriétés sinistrées. Une rencontre a eu lieu le 4 août dernier pour offrir un soutien financier aux citoyens concernés.

Des dossiers sont toujours ouverts et des démarches sont toujours en cours, dont les dossiers où le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques doit donner certaines permissions. Il est important de comprendre que la Municipalité est assujettie aux mêmes normes environnementales que les particuliers et que nous ne pouvons pas s'ingérer dans les dossiers autant avec l'Environnement que la Sécurité publique. Ces Ministères ont des normes et malheureusement, nous devons les suivre. Par contre, nous vous assurons que nous comprenons vos situations.

Voici certains dommages en photos:

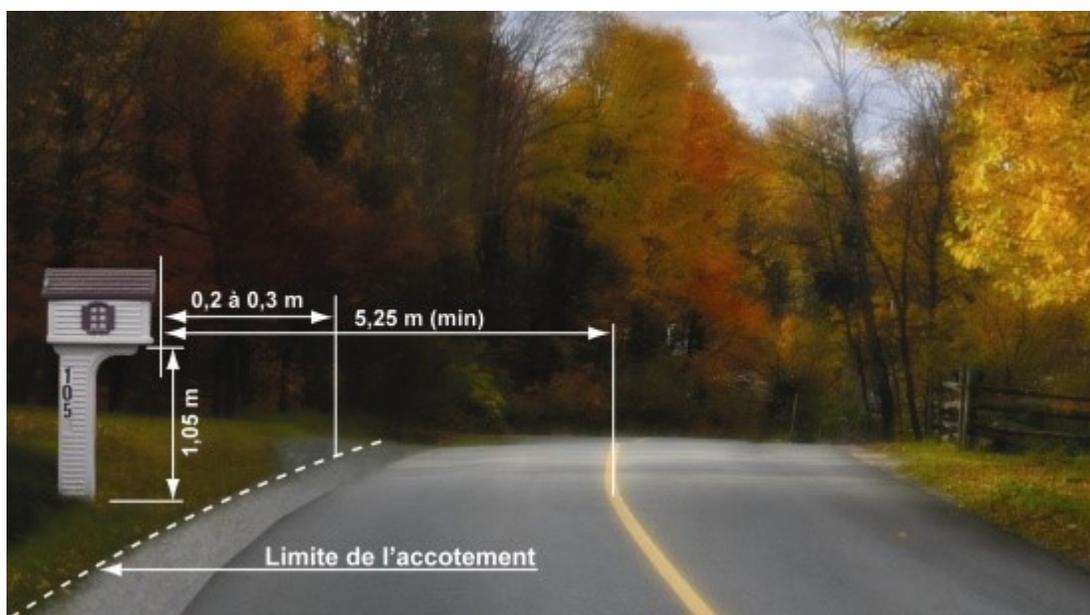


Petit rappel avant la saison hivernale

Boîtes aux lettres

La Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne **ne peut être tenue responsable** du bris d'une boîte aux lettres, de lumières ou sentinelles installées en bordure de la route, bacs à déchets ou poubelles survenu accidentellement à l'occasion d'opération de déneigement ou d'entretien.

Pour éviter les risques de bris des boîtes aux lettres, la Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne vous recommande la boîte aux lettres faite de matériaux légers afin qu'elle ne constitue pas un obstacle dangereux pour les conducteurs. La Municipalité exige, dans tous les cas, que l'ensemble boîte aux lettres-poteau de support soit situé à une distance minimum de 5.25 mètres (17 pieds) du centre de la chaussée. De plus, la boîte aux lettres doit être installée près de l'entrée privée, du côté aval de la circulation, soit du côté droit lorsqu'on sort de l'entrée (voir la photo dessous).



Abri d'hiver et clôtures à neige

Les abris d'hiver pour les voitures (garage de toile), peuvent être érigés à compter du 15 octobre prochain. Ils doivent être installés à plus de 2 mètres de l'emprise de la rue et à plus de 0.6 mètre d'un trottoir.

Concernant les clôtures à neige, elles sont permises à compter de 15 octobre à condition qu'elle ne soient pas installées à une distance inférieure à 1.5 mètre d'une borne-fontaine et de toute limite de terrain.

Le ramassage des ordures ménagères est maintenant au deux semaines depuis le début septembre. Voici donc l'horaire des ramassages. La journée pour le ramassage des ordures monstres est le 2 octobre prochain.

Septembre							Octobre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.	Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
		1	2	3	4	5					1	★ 2	3
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31

Novembre							Décembre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.	Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5
8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12
15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19
22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26
29	30						27	28	29	30	31		

	Collecte du recyclage		Collecte des ordures ménagères
	Conseil municipal		Ordures monstres

Conteneur à feuilles à venir

Comme les années antérieures, un conteneur à feuilles sera déposé dans la cour du garage municipal pour que vous puissiez venir déposer vos sacs de feuilles mortes. Il sera à votre disposition à compter de la première semaine d'octobre et ce jusqu'à la fin du mois.



Concours de photographie pour le calendrier

Nous travaillons actuellement sur un nouveau format de calendrier pour 2016. Nous avons besoin de photos inédites qui représentent notre municipalité autant des paysages, des immeubles, que des photos d'activités qui se sont déroulées chez nous. Faites nous les parvenir à la municipalité soit via l'adresse courriel suivante: info@saint-odilon.qc.ca ou en personne directement au bureau municipal et qui sait votre photo fera peut-être partie de notre calendrier 2016. Pour informations supplémentaires: 418-464-4801



Subvention du Ministère *Énergie et Ressources naturelles* présentement en vigueur...



Vous souhaitez rénover votre résidence? Profitez des conseils et de l'aide financière offerts dans le cadre du programme *Rénoclimat*. Vous pourrez ainsi diminuer votre consommation d'énergie et améliorer le confort de votre habitation.

L'aide financière varie selon le type d'habitation et les travaux recommandés que vous aurez à effectuer (isolation, étanchéité, remplacement ou installation de certains systèmes de ventilation ou de chauffage de l'eau ou de l'air, géothermie). Il est important que les travaux doivent permettre d'améliorer d'au moins un point la cote Éner-Guide de l'habitation pour que vous soyez admissible.

Les propriétaires des habitations résidentielles existantes qui suivent peuvent participer :

- Maisons unifamiliales, jumelées ou en rangée;
- Maisons mobiles qui reposent sur des fondations permanentes;
- Duplex, triplex et immeubles résidentiels de 4 à 20 logements.

Avant de commencer vos travaux, demandez la visite d'un conseiller *Rénoclimat* en remplissant le formulaire à renoclimat.gouv.qc.ca ou en composant le **1 866 266-0008**.

- Un conseiller effectuera une première évaluation, qui inclut un test d'infiltrométrie afin d'évaluer l'étanchéité de votre habitation aux infiltrations d'air, l'efficacité des systèmes de chauffages et de ventilation en place et le niveau d'isolation des murs, des fondations et de l'entretoit.
- Il vous enverra ensuite un rapport indiquant et priorisant les améliorations conseillées.
- Effectuez les travaux de votre choix parmi ceux proposés dans le rapport.
- Demandez une deuxième évaluation une fois ces travaux terminés.



Vous envisagez d'acquérir une habitation neuve? Optez pour une maison à haute performance énergétique homologuée *Novoclimat 2.0*. La mise en application d'exigences plus élevées en matière d'isolation, d'étanchéité et de ventilation, combinée à une fenestration bien pensée, permet d'atteindre des économies d'énergie considérables, un confort accru et une qualité de l'air de loin supérieure par rapport à une maison construite selon les normes en vigueur.

La démarche *Novoclimat 2.0* est simple :

- Trouvez un entrepreneur certifié *Novoclimat 2.0* dans votre région (la liste des constructeurs et professionnels certifiés est accessible à bnq.qc.ca/novoclimat) ou incitez votre entrepreneur à demander sa certification *Novoclimat 2.0*.
- Demander à votre entrepreneur d'ajouter l'option *Novoclimat 2.0* sur votre contrat de vente de votre nouvelle habitation. Il prendra en charge l'inscription de votre habitation au programme, les inspections obligatoires ainsi que la demande d'homologation.

Vous pourrez bénéficier des nombreux avantages du programme *Novoclimat 2.0* – Maison si votre habitation correspond à l'une des catégories suivantes :

- Maison unifamiliale de type détaché, jumelé ou en rangée;
- Maison usinée construite en totalité par un entrepreneur certifié *Novoclimat 2.0*.

Pour informations : novoclimat.gouv.qc.ca ou 1-866-266-0008



Vous souhaitez remplacer votre système de chauffage principal ou votre chauffe-eau utilisant le mazout (huile) ou un autre combustible admissible par un système plus performant, plus sécuritaire et qui n'émet aucun gaz à effet de serre.

Profitez d'une aide financière pour remplacer votre vieux système par un système électrique ou un système alimenté par d'autres types d'énergie renouvelables (géothermie, éolien, solaire ou aérothermie (thermopompe)).

Les travaux doivent comprendre le démantèlement et le retrait complets du réservoir et de l'appareil de chauffage principal qui utilisent un combustible admissible. Ils doivent également inclure l'installation d'un nouveau système principal fonctionnant à l'électricité ou à une autre source d'énergie renouvelable. Tant l'ancien que le nouveau système installés doivent être d'une puissance suffisante pour chauffer votre habitation en entier.

Les propriétaires des habitations résidentielles existantes qui suivent peuvent participer :

- Maisons unifamiliales, jumelées ou en rangée;
- Maisons mobiles;
- Duplex, triplex et immeubles résidentiels de 4 à 20 logements (3 étages hors sol et moins, 600 m² et moins).

Pour être admissible, l'habitation doit être alimentée en électricité par le réseau principal d'Hydro-Québec, et le système de chauffage ne doit pas faire partie d'un système biénergie utilisant en alternance le combustible et l'électricité (tarif DT d'Hydro-Québec).

Avant de commencer les travaux, il suffit de remplir le formulaire d'inscription en ligne à l'adresse chauffezvert.gouv.qc.ca.

Les étapes de participation au programme sont les suivantes :

- Envoi de la demande d'inscription;
- Analyse de la demande d'inscription par le Ministère et confirmation de l'admissibilité de l'habitation;
- Démantèlement de l'ancien système de chauffage et du réservoir de combustible, achat et installation du nouveau système de chauffage;
- Demande d'aide financière;
- Analyse de la demande d'aide financière par le Ministère et confirmation de l'admissibilité;
- Versement de l'aide financière.

Pour informations : chauffezvert.gouv.qc.ca ou 1-866-266-0008

Si vous participez à *Rénoclimat* ou à *ChauffezVert* et utilisez les services d'un entrepreneur qualifié pour exécuter les travaux de rénovation, vous pourriez bénéficier d'un crédit d'impôt sur votre prochaine déclaration de revenus en plus de recevoir de l'aide financière. Pour plus d'information, visitez le revenuquebec.ca.

L'ECHO municipal—Service incendie

Alarmes incendie non fondées

90 secondes pour une protection sans fausse note!

Une alarme incendie non fondée est un signal indiquant le déclenchement d'un système incendie relié à un centre de télésurveillance et qui a causé le déplacement inutile des pompiers.



d'alarme

Trop d'alarmes incendie non fondées au Québec

Plus de neuf alarmes incendie sur dix que reçoivent les centres de télésurveillance sont non fondées.

Près de 20 % de ces alarmes sont dues à une installation déficiente des composantes du système d'alarme, à un mauvais entretien et à des composantes défectueuses.

Plus de 40 % de ces alarmes sont engendrées par de la fumée légère (vapeur d'eau, fumée de cigarette ou de chauffage, poussière).

Environ huit alarmes incendie non fondées sur dix se déclenchent entre 7 h et 20 h, lorsque les occupants sont à leur domicile. Ils peuvent donc réagir rapidement pour éviter que les pompiers se déplacent inutilement.

90 secondes pour réagir!

La majorité des systèmes d'alarme incendie disposent d'une fonction de délai qui, lorsque activée, permet à une alerte de retentir jusqu'à **90 secondes** avant la transmission du signal d'alarme à un centre de télésurveillance. Demandez à votre installateur de s'assurer qu'elle est activée.

Avant d'annuler l'alarme, vérifiez pour quelle raison elle s'est déclenchée : incendie réel, manipulation erronée, fumée légère, etc. Considérez toute alarme comme fondée jusqu'à preuve du contraire.

Si vous êtes certain que l'alarme est **non fondée**, vous disposez de **90 secondes** pour composer votre code d'accès afin d'annuler l'alarme et d'éviter sa transmission au centre de télésurveillance.

Si votre système ne dispose pas de la fonction d'annulation, attendez une minute après le début de l'alarme que la ligne téléphonique se libère, puis appelez votre centre de télésurveillance.

Utilisation du système d'alarme incendie

Assurez-vous que le numéro de téléphone de votre centre de télésurveillance est inscrit sur ou près du clavier de commande du système.

Entretien du système

Faites remplacer les détecteurs de fumée tous les 10 ans.

Procédez à des essais deux fois par année pour assurer leur bon fonctionnement.

Nettoyez fréquemment l'extérieur des détecteurs de fumée à l'aide d'un aspirateur. N'ouvrez pas le boîtier. Communiquez avec votre centre de télésurveillance si le système se déclenche.

Prévenez votre centre de télésurveillance à la suite d'une panne électrique ou téléphonique. Testez ensuite votre système. Inspectez la ou les batteries de votre système d'alarme et assurez-vous que leurs bornes ne sont pas corrodées. S'il y a corrosion ou fuite de liquide, faites-les vérifier par un spécialiste.

Conclusion

N'oubliez pas que l'activation de la fonction de délai de la transmission du signal d'alarme accorde un maximum de **90 secondes** aux occupants pour vérifier le bien-fondé de l'alarme et, le cas échéant, pour l'annuler en composant le code d'accès au clavier du système. Une alarme incendie non fondée est un signal qui a causé le déplacement inutile des pompiers et qui peut :

- coûter cher à la municipalité et aux contribuables, compte tenu des effectifs qu'elle monopolise;
- être passible d'une amende;
- monopoliser les pompiers loin des urgences véritables, pouvant ainsi compromettre la sécurité des citoyens;
- entraîner les intervenants d'urgence à exposer leur vie et celle de leurs concitoyens au danger lors de leurs déplacements.

Robert Ruel, Directeur SSI Saint-Odilon

Caserne #1, MRC Robert-Cliche

L'ECHO loisirs et sport

Soirée
CHASSE ET PÊCHE

11^e édition

SAMEDI le 19 SEPTEMBRE 2015 à 20h30
à la salle municipale de St-Odilon

Organisée au profit de l'O.T.J (Coopérative de solidarité)

LE TOUT SERA PRÉCÉDÉ D'UN SOUPER QUI SERA SERVI
À PARTIR DE 18H00 SUR PRÉSENTATION DE CARTE SEULEMENT
EN VENTE DANS LES COMMERCES MENTIONNÉS CI-BAS.
Date limite 17 septembre 2015
LIMITE DE 325 CARTES 25,00\$ / personne



MENU

Terrine servie sur nid de mesclun et fondue de canneberge

Crème de légumes

Longe de porc, sauce à l'orange, légumes, pomme de terre au four

Gâteau sucre à la crème

Café-Thé

12 000\$ en prix sera attribués lors de cette soirée



Moteur chaloupe et trailleur FISHERMAN

Billets disponibles auprès

Alain Cloutier: 464-2542

Martin Boily: 464-4097

Denis Boily: 464-4388

Casse-Croûte chez Diane: 464-2220

POUR PLUS D'INFORMATIONS
Alain Cloutier: 464-2542



Municipalité
Saint-Odilon-de-Cranbourne
418-464-4801



Desjardins
Caisse populaire
de Cranbourne



Appel à la population »

« Les trésors de chez-nous »

« Messe country puis CRIÉE »



Une nouvelle activité de financement verra le jour à l'église de St-Odilon, le **4 octobre 2015**, après notre « messe Country ». Il s'agit d'une criée, selon un mode de vente aux enchères. Pour le succès de cette activité nous avons besoin de la participation des gens d'ici, c'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir nous enrichir de vos « trésors » qui pour vous n'ont plus aucune utilité mais qui pourraient encore servir, que ce soit de l'artisanat, des outils, des meubles antiques ou toutes autres choses (sauf bibelots). Vous pouvez communiquer avec un membre de la Fabrique, avant le 15 septembre, et il nous fera plaisir de passer chercher vos trésors.



Oyé! Oyé!

L'appel est lancé à toute la population d'ici et des environs, vous êtes tous invités à venir nous encourager lors de la criée qui aura lieu sur le perron de l'église de St-Odilon, après la messe country, qui aura lieu exceptionnellement à **10h00** ce jour-là, dimanche le **4 octobre 2015**. Les fruits de nos récoltes, vos trésors, vous seront offerts au profit de la fabrique. Il y aura quelques diversions au programme. Venez vous amuser avec nous, la meilleure offre sera retenue! Notre encanteur attitré, M. Francis Vachon, animera l'activité.

Merci de votre encouragement et de votre participation!

Le conseil de fabrique :

Michel Nolet, président (418) 464-4227

Mariette Drouin, vice-présidente (418) 464-4991

Edith M. Bilodeau (418) 464-4322

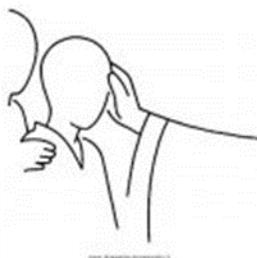
Louise Drouin, (418) 464-2071

Gaby Boily (418) 464-4540

Simon Bilodeau (418) 464-4323, marguilliers

Informations au bureau de la fabrique le mardi ou jeudi au (418) 464-2281.





La catéchèse et les sacrements des jeunes: comment ça marche?

Nous invitons les parents qui se questionnent sur la catéchèse et les sacrements à une rencontre d'informations au choix :

Lundi le 14 septembre 2015 à 19h30 au Centre Multifonctionnel de Saint-Jules

Mardi le 15 septembre 2015 à 19h30 au sous-sol de l'église de Tring-Jonction

Lundi le 21 septembre 2015 à 19h30 à la sacristie de l'église de Saint-Joseph

Mardi le 22 septembre 2015 à 19h30 à la sacristie de l'église de Vallée-Jonction

Lundi le 28 septembre 2015 à 19h30 à la sacristie de l'église de St-Odilon

Mardi le 29 septembre 2015 à 19h30 à la sacristie de l'église de Frampton

Si vous répondez **OUI** à l'une de ces situations, cette rencontre est pour vous.

Je veux inscrire mon enfant pour un sacrement et il n'a jamais fait de catéchèse?

J'ai des enfants qui commencent l'école et je me questionne sur l'éducation de la foi?

Nous demeurons disponibles en tout temps pour répondre à vos questions.

Maxim Mercier, agent de pastorale / maxim_mercier@hotmail.com /

418-397-5771 p. 4

Du nouveau au Centre Curé Larochelle.

Depuis le début de l'année nous travaillons fort pour être en mesure d'effectuer des travaux majeurs pour la réfection de la salle de bain. Ceux-ci consistent à agrandir la salle de bain et changer le bain et la chaise hydraulique. Ces travaux demandent un investissement majeur pour la résidence donc nous avons fait une levée de fond en juillet en collaboration avec le Club Optimiste de Saint-Odilon et nous en organisons une autre pour la fin octobre.



Actuellement, nous sommes en association avec le Rallye de la peur, à organiser un party le 31 octobre prochain avec le groupe Les Poffin. L'évènement aura lieu à la salle municipale dès 18h30 pour les inscriptions au Rallye et la soirée avec Les Poffin devrait débuter entre 20h30 et 21h00. Une soirée totalement endiablée au programme.

Le conseil d'administration du Centre ainsi que les employés sont fiers d'annoncer que les travaux doivent débuter vers la fin du mois de septembre. Nous avons travaillé fort à la réalisation de notre projet et nous sommes d'autant plus enthousiasmés de la réussite de celui-ci.

Le Conseil d'administration du Centre Curé Larochelle

31 octobre 2015

RALLYE DE LA

PEUR

À SAINT-ODILON, 111, rue Hôtel de Ville

INSCRIPTIONS :

dès 18h30 jusqu'à 22h30

COST :

30\$ par équipe. Équipe de 4 personnes maximum. ATTENTION, les 15 premières équipes arrivées auront 5\$ de rabais sur l'inscription.

À prévoir :

- Trajet en milieu boisé (vêtements chauds et imperméables)
- 1 lampe de poche permise par équipe
- Correction à la municipalité de Saint-Odilon, 111, rue Hôtel de Ville.

MUSIQUE -ANIMATIONS:

En collaboration avec le Centre Curé Laroche, le groupe Les POFFINS sera sur place pour animer la soirée COSTUMÉE !!!! Les profits amassés pour la soirée iront au Centre pour les rénovations.

Ce sera une soirée totalement ENDIABLÉE !!!!

Prix de présences et bourses aux gagnants !!!!

-Pour informations : Laurie Carbonneau 418-389-2269 ou
418-464-2304



La **TROUPE** de **THÉÂTRE**
de **ST-ODILON**

PRÉSENTE LA PIÈCE
Le SHACK
à **HECTOR**

6-7-13-14
NOVEMBRE 2015

À COMPTER DE 20H00
À LA SALLE MUNICIPALE DE ST-ODILON

TEXTE ET MISE EN SCÈNE
ALEX BILODEAU

COÛT

PRÉ-VENTE (SIÈGE RÉSERVÉ): 18,00\$

ENTRÉE: 20,00\$

RÉSERVATIONS

KATHLEEN O'CONNOR: 418-464-2080



AVEC: ÉRIC MORENCY, ÉDITH MAHEUX, ALEX BILODEAU, MAUDE MAHEUX,
NANCY NADEAU, JEAN-SIMON LESSARD, VINCENT NADEAU, LUCE BOILY,
STÉPHANIE POULIOT, KATY JEAN ET VICKY ST-HILAIRE.

Au profit de l'O.T.J. DE ST-ODILON
(Coopérative de Solidarité)

www.otjsaint-odilon.qc.ca

Possibilité d'activité pour les tout-petits à l'O.T.J. cet automne

Danse parents-enfants :

Description : Ce cours est conçu sur mesure pour dégourdir les tout-petits accompagnés d'un parent. Grâce à un réchauffement dynamique, des ateliers, des danses et des parcours actifs, l'enfant développe sa motricité, sa créativité, sa sociabilité ainsi que son sens du rythme. Ce cours donne l'occasion de s'amuser en dansant sur des musiques variées et permet au parent de guider à travers les exercices, tout en passant des moments forts en complicité!

Age : 2-3 ans

Horaire : samedi de 9h30 à 10h15

Durée : du 3 octobre au 5 décembre 2015

Dates : 3-10-24-31 octobre, 7-14-28 novembre, 5 déc.

(précision : pas de cours le 17 et 21 novembre)

Enseignante : Manon Ruel

Prix : 90\$ / 1 parent et 1 enfant (toutefois 135\$ si un parent et 2 enfants), 8 cours

Danse créative (initiation à la danse) :

Description : S'adresser aux jeunes enfants. Une activité qui leur apportera beaucoup de plaisir, qui les fera bouger et permettra de faire leurs premiers pas dans le monde de la danse. Espadrilles requises. Le cours sera réparti en plusieurs parties où l'enfant prendra conscience de son corps dans l'espace et de ce qu'il peut faire avec des mouvements de danse. Ceci se fera à travers plusieurs petites activités et jeux amusants. C'est un éveil à la danse.

Age : 4-6 ans

Horaire : samedi 10h30 à 11h15

Durée : du 26 sept au 5 décembre 2015

Dates : 26 sept., 3-10-24-31 octobre, 7-14-28 novembre, 5 déc.

(précision : pas de cours le 17 octobre et 21 novembre)

Enseignante : Manon Ruel

Prix : 80\$ / enfant pour 9 cours



Réservez sa place et information au dansebellechasse@gmail.com
Inscription et paiement (chèque ou comptant) lors du 1^{er} cours de danse

NOTRE FESTIVAL EN PHOTOS



Tournoi de volley ball



Nos deux équipes gagnantes volet soccer



Spectacle de chiens



Nos équipes gagnantes et finalistes volet baseball



Merci pour votre participation et à l'an prochain !

Nos joueurs de soccer 2015



**Félicitations à tous pour votre saison.
Un gros merci aux entraîneurs et arbitres. Votre implication compte beaucoup!**

Nos joueurs de baseball 2015



Les presque filles



Les presque gars



Les Mignons



L'équipe CCM



Le 19 et 27 août derniers nos jeunes de 7-12 ans ont eu la chance de jouer contre l'équipe de Frampton.

Deux belles victoires pour nos jeunes.

Félicitations!

DES NOUVELLES DU CLUB OPTIMISTE

Dernièrement, le conseil d'administration faisait parvenir à ses membres, un avis de convocation afin de décider de la pertinence ou non de conserver ledit club dans notre paroisse.



Comme la nouvelle s'est tout de même ébruitée, nous aimerions alors donner l'heure juste concernant notre décision. Nous serons toujours là pour l'année 2015-2016 et nous réévaluerons par la suite année par année cette prise de position. Nous avons par le fait même pris la décision d'agir différemment, soit des réunions moins fréquentes et de partager les après-midis mensuels de danse avec un autre organisme de notre choix, ce qui nous permettra de s'essouffler un peu car depuis sa fondation c'est à peu près toujours les mêmes "MAMIES" qui s'impliquent et nous aimerions bien pouvoir jouir de notre retraite comme nous le souhaitons.

Bien entendu, comme les rentrées d'argent seront moins abondantes, les sorties vont devoir aussi s'ajuster en conséquence. En septembre 2016, nous pourrons souligner les 10 ans d'existence du club et à ce jour c'est environ tout près de \$ 18,000.00 qui a été remis à nos jeunes.

Le brunch qui a eu lieu sous la tente lors du festival d'été a généré bien entendu certains profits et comme nous l'avons réalisé en étroite collaboration avec le Centre Curé Larochelle, le Club a remis la somme de \$1,500.00, soit plus que le profit réalisé par cette activité de financement. Nous profitons de l'occasion pour remercier tout le personnel du Centre pour leur implication à la vente des billets mais aussi à tous ceux qui se sont déplacés pour venir déjeuner avec nous. Alors, si l'an prochain, en tant qu'organisme communautaire de la paroisse, cela vous intéresse de travailler avec nous à la vente de billets pour le brunch, faites-le savoir aux membres du club et il nous fera plaisir d'analyser votre demande d'association.

Merci pour votre lecture, Maryse Baillargeon.

Mot de la présidente

Dimanche le 19 juillet dernier le Club optimiste de la paroisse a fait pour une deuxième année un brunch bénéfique sous la tente lors du festival récréatif de Saint-Odilon. C'est avec une étroite collaboration des employés et des membres du Conseil d'administration du Centre Curé Larochelle qu'il y a eu 275 billets vendus. Nous remercions tous les participants et participantes qui ont fait de cette activité un grand succès. À l'an prochain.

De mon côté, mon mandat se termine le 30 septembre prochain. Mme Sylvie Drouin assumera le rôle de présidente à partir de ce moment. Si vous avez des projets à nous soumettre, n'hésitez pas à communiquer directement avec Mme Drouin.

Stéphanie Maheux

Nouveau propriétaire associé à la pharmacie de Saint-Odilon

L'équipe de la pharmacie voudrait souhaiter la plus cordiale des bienvenues à notre nouveau pharmacien, Patrick Turmel. À votre service depuis juin, Patrick est dorénavant l'un des propriétaires de la pharmacie, associé avec Julie Paquet et messieurs Duval et Cadrin.

Bienvenue à Saint-Odilon, Patrick !



Nouvelle direction à l'école Arc-en-Ciel

L'école Arc-en-Ciel de St-Odilon accueille cette année une nouvelle directrice.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Anne-Marie Grenier!

L'équipe-école



L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches

L'A-DROIT est l'organisme communautaire régional de promotion et de défense de droits en santé mentale. Nous desservons votre municipalité et la région de Chaudière-Appalaches. Si vous vivez avec un problème de santé mentale et avez des difficultés à faire respecter vos droits avec les services en santé mentale, les organismes publics (aide sociale, régie des rentes, DPJ, curatelle/tutelle, etc.), ou toute autre problématique concernant vos droits, L'A-DROIT peut vous aider ! L'A-DROIT distribue également des outils d'information sur les droits et dispense des formations sur les droits aux utilisateurs de services en santé mentale dans la région. Les services offerts sont gratuits et confidentiels, et nous accueillons les gens sans jugements.

Notre organisme a récemment mis à jour son site Internet. Celui-ci contient une multitude de liens permettant aux personnes ayant besoin d'informations sur leurs droits d'y retrouver les informations juridiques pertinentes. Nous vous invitons à le consulter à l'adresse suivante : www.ladroit.org

Pour de plus amples informations appelez sans frais Isabelle ou Renée au 1-866-837-1113 ou au 418-837-1113, ou par courriel à l'adresse : ladroit@ladroit.org

Au plaisir de discuter avec vous,

François Winter, directeur général L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches

Informations du CLD Robert-Cliche

votresite.ca

OPÉRATION branchons
les PME du Québec

Une présentation de:



Vendre en ligne facilement avec peu de budget
Conseils, trucs et outils pour vous lancer dans le commerce électronique.

Conférence de François Charron - GRATUITE

Lieu : Centre Caztel
Adresse : 905, route Saint-Martin à Sainte-Marie
Date et heure : Mercredi le 14 octobre 2015 à 19 h

Information et inscription:
CLD Robert-Cliche | www.cldrc.qc.ca | 418 397-4354





Bonjour,

En tant que coprésident d'honneur du Rendez-vous Acadie-Québec 2015, je désire personnellement vous inviter à participer à ce grand événement qui se déroulera dans notre région du 16-18 septembre prochain. J'ai participé au Rendez-vous Acadie Québec 2013 à Dieppe au Nouveau-Brunswick et je peux vous confirmer que ça été un excellent avantage pour mon entreprise et pour moi comme entrepreneur.

La curiosité est signe de développement et de créativité dans le monde des affaires. Sur place en 2013 j'ai connu plusieurs secteurs d'activités en développement et progression en Acadie.

Je vous invite à découvrir les opportunités qui peuvent s'ouvrir à vous.

« **Sortir pour s'en sortir** » voilà ce qui mène l'entrepreneuriat à aller plus loin.

Nous pouvons prendre le temps de s'en parler si vous voulez. Je suis disponible aux 418-588-6798 poste 222 ou par courriel à sjacques@deflexcomposite.com ou par cell : 418-226-5804

Nous vous invitons à vous inscrire rapidement. Plus d'entreprises de chez nous s'afficheront comme participantes, plus nous allons attirer des entrepreneurs et entreprises intéressantes du Nouveau-Brunswick. Les organisateurs pourront aussi plus facilement nous guider vers les meilleurs et le plus grand nombre de rencontres possibles. Vous pouvez vous inscrire directement sur le site www.acadiequebec.ca.

La programmation complète est sur le site web. Les ateliers et présentateurs du Nouveau-Brunswick et du Québec prévus seront excellent, mais je reste convaincu que ce sont les échanges entre entrepreneurs qui font le succès de cet événement.

J'espère pouvoir vous accueillir là avec des membres de votre équipe. N'hésitez pas si vous voulez en discuter!

Serge Jacques, Président de Deflex Composites Inc.

Coprésident d'honneur, RVAQ 2015

RENDEZ-VOUS
ACADIEQUÉBEC.CA

Rencontres au pays des bâtisseurs
16 au 18 septembre 2015 | Beauce, Québec

RÉSEAUTAGE. ATELIERS.
VISITES D'ENTREPRISES



SERGE JACQUES
COPRÉSIDENT
QUÉBEC

Info: Yves Gagnon / Chargé de projet
Tél: 506.789.4388
Cell: 506.789.3172
yves@gagnonstrategix.com
www.acadiequebec.ca



VOUS AVEZ UN DOSSIER À LA COOPÉRATIVE DE SANTÉ ROBERT-CLICHE ? CONSULTEZ MAINTENANT AU SANS RENDEZ-VOUS LES MERCREDIS À SAINT-JOSEPH

Les médecins de la Coopérative de santé Robert-Cliche sont fiers d'annoncer que l'équipe en place est maintenant suffisamment nombreuse pour pouvoir offrir du sans rendez-vous les mercredis au point de service à Saint-Joseph.

En effet, dès le 2 septembre prochain, les périodes de sans rendez-vous du mercredi (8h00 à midi et 16h00 à 20h00) seront dispensées exclusivement à notre point de service de Saint-Joseph. Cette nouveauté est le résultat de l'arrivée à l'automne de deux nouveaux médecins qui pratiqueront au point de service de la Coopérative à Saint-Joseph, ce qui portera à quatre le nombre de médecins y pratiquant.

VOUS DEVEZ AVOIR UN DOSSIER MÉDICAL À LA COOPÉRATIVE POUR CONSULTER

Vous devez déjà avoir un dossier médical à la Coopérative afin de pouvoir consulter aux périodes de sans rendez-vous.

INSCRIPTION TÉLÉPHONIQUE OBLIGATOIRE POUR LE SANS RENDEZ-VOUS

Depuis le 9 février dernier, l'inscription aux périodes de sans rendez-vous de la Coopérative de santé Robert-Cliche **se fait par téléphone uniquement en composant le 1-855-587-4788**. Les membres dont la contribution annuelle est payée obtiennent maintenant l'heure approximative de leur consultation dans le confort de leur demeure pour ensuite se déplacer seulement quelques minutes avant l'heure prévue. Ceux dont la contribution annuelle n'est pas payée ne reçoivent pas de confirmation de l'heure prévue de leur consultation. Pour le sans rendez-vous du matin, ils doivent se présenter à la clinique à 8h00 et à 16h00 pour le sans rendez-vous du soir.

Aucune consultation au sans rendez-vous ne sera possible sans inscription via le système téléphonique. Il sera inutile de se présenter à la réception pour rencontrer le médecin sans avoir préalablement enregistré son inscription au 1-855-587-4788. Pour plus d'informations sur notre système d'inscription au sans rendez-vous, visitez notre site web au www.coopdesanterobertcliche.com ou contactez nous au 418-397-5878.

Plusieurs parmi vous serez à votre première visite à notre point de service de Saint-Joseph et toute notre équipe déborde d'enthousiasme à l'idée de vous faire visiter ce nouvel emplacement.

Merci d'appuyer la Coopérative de santé Robert-Cliche.

Nancie Allaire
Nancie Allaire

Directrice générale

Chronique aînés

Coopérative de services à domicile Beauce-Nord
SE DONNER DU TEMPS ET BIEN VIVRE CHEZ SOI

La Coopérative offre du soutien à domicile afin de permettre à la population, peu importe leur revenu ou leur état de santé, de bien vivre dans leur maison. C'est notre raison d'être!

À QUI S'ADRESSE L'ENSEMBLE DE NOS SERVICES ?

Que ce soit pour vous-même qui êtes sur le marché du travail ou pour un être cher en perte d'autonomie tel un enfant, un parent, un grand-parent, une ami ou même une voisine, la coopérative offre des services professionnels diversifiés allant de l'entretien ménager au grand ménage en passant par les soins d'hygiène et le répit pour les aidants naturels. Il est ainsi possible de vous donner du temps et de prendre soin de vous ou de quelqu'un qui vous tient à cœur. Dans un ordre d'idée complémentaire et à titre d'exemple, nos services peuvent également s'adresser à une personne dont l'état de santé est temporairement diminué pour des raisons médicales ou à la suite d'un accident.

UN TRAVAIL PROFONDÉMENT HUMAIN ET PROFESSIONNEL

La coopérative est mandatée par le gouvernement québécois pour gérer les diverses aides financières auxquelles tous ont droit sur le territoire de la Beauce. Gérée et composée de gens de chez nous elle promouvoit des valeurs de respect, d'honnêteté, d'éthique, d'empathie et de loyauté et l'humain est définitivement au centre de toutes ses actions.

Parmi les principaux services offerts par la coopérative soulignons, d'une part, l'entretien ménager, la préparation de repas, les emplettes et commissions, la lessive, le grand ménage, et d'autre part les soins d'hygiène, l'aide à la personne ainsi que le répit aux aidants naturels. Elle offre également des services de tonte de gazon ainsi que plusieurs travaux d'entretien extérieur de la propriété.

AIDE FINANCIÈRE POUR TOUS

Il faut savoir qu'une aide financière fixe et automatique de 4\$ l'heure est accessible à tous. Une aide supplémentaire est également disponible, elle est variable et peut aller jusqu'à 9\$/hre. Ces deux aides financières sont applicables sur les services d'aide domestique ainsi que le grand ménage. En terminant, un crédit d'impôt de 33% pour le maintien à domicile d'une personne ayant 70 ans et plus est également offert.

ÊTRE AUTONOME CHEZ SOI PLUS LONGTEMPS

Pour une personne du troisième âge en perte d'autonomie mais toujours apte à rester chez elle, les bienfaits retirés tant par les enfants que par le membre utilisateur sont perceptibles. Les services offerts apportent un soulagement dans le giron familial rapproché tout en permettant au membre utilisateur d'être autonome plus longtemps chez lui, sans tracas, puisqu'il peut maintenir et continuer ses rituels familiaux tout en pouvant continuer à bien vivre à la maison. Pour certain ce sera le fait de vivre dans un endroit propre sans que le ménage hebdomadaire ne représente une tâche, pour d'autres ce sera de bien s'alimenter puisqu'une partie des repas se fait à l'avance, sans oublier que les enfants et petits-enfants peuvent continuer à passer voir les grands-parents dans la chaleur de la maison familiale pour encore un certain temps.

Bref, une multitude de services est offerte par la Coopérative de services à domicile Beauce-Nord et chacun y trouve son compte, que ce soit les gens dans la cinquantaine, actif et en pleine santé, ou les personnes du troisième âge. Il est possible d'en savoir davantage en visitant le site Web à www.vivreadomicile.com ou en appelant le 418 397-8283.

TERRAINS RÉSIDENTIELS



PRÊTS À CONSTRUIRE



FUTUR DÉVELOPPEMENT

**AIDES CONSTRUCTION DISPONIBLES
POUR PLUS D'INFORMATIONS**

418-464-4801

■ Votre Conseil Municipal

■ Maire:

■ Monsieur André Labbé

■ Conseillers:

■ Mesdames Denise Roy
Lynda Poulin
Marjolaine Deblois

■ Messieurs Alain St-Hilaire
Patrice Giguère
Mario Boily

Les Séances régulières du Conseil Calendrier 2015

5 janvier-2 février-2 mars-13 avril-4 mai-
1 juin-6 juillet-3 août-14 septembre-
5 octobre-2 novembre-7 décembre.

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du conseil, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie de la municipalité sont permis sous réserve de l'acceptation par le maire.

Le Bureau Municipal est situé au
111, rue de l'hôtel de ville à
St-Odilon-de-Cranbourne, G0S 3A0
Tél: 418-464-4801
Télécopieur: 418-464-4800
Courriel: info@saint-odilon.qc.ca

Directrice générale-secrétaire-trésorière:

Mme Dominique Giguère

Adjointe-administrative: Mme Mélissa Chrétien

Bibliothèque Municipale



111, rue de l'hôtel de ville

Heures d'ouvertures:

JEUDI: 14h à 16h et 18:30h à 20:30h

VENDREDI: 18:30h à 20:30h

Heures d'ouvertures: du lundi au jeudi de 8:15h à 12h et de 13h à 16:45h

Et le vendredi de 8:15h à 12h

Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La municipalité de Saint-Odilon offre l'opportunité aux organismes sportifs et communautaires d'informer la collectivité de Saint-Odilon concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Le comité mis en place se réserve le droit de refuser les textes inadéquats ou irrespectueux et non conformes.

S.v.p. veuillez respecter la date de tombée de chaque édition qui est indiquée sur la page couverture.

Tous les textes peuvent être acheminés à la Municipalité ou par courrier électronique à l'adresse suivante:

melissa.chretien@saint-odilon.qc.ca